Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le 19/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_063-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_063

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix huit, le douze avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Affaires Culturelles

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	60

Objet de la délibération:
Réseau des musées - Programme d'actions 2018 - Demandes de subventions

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Marie-France DURANDO, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Michèle PELASSY, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Sylvain SENES, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Richard STRAMBIO pouvoir à Grégory LOEW, Sophie DUFOUR pouvoir à Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT pouvoir à Gérald PIERRUGUES, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Richard TYLINSKI, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FAYE, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Guy DEMARTINI, André MENET pouvoir à Jutta AUGUIN, Christine NICCOLETTI pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Alain VIGIER, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER, Jean-Daniel SANTONI pouvoir à Daniel MARIA

ABSENT(S) :
Bernard CHILINI, Franck AMBROSINO, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Marie-Christine GUIOL, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Anne-Marie AMOROSO

RAPPORTEUR : Madame Nicole FANELLI

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le 19/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_063-DE

Le musée des Arts et Traditions Populaires de la Communauté d'Agglomération Dracénoise inscrit ses actions autour des axes suivants qui structurent le projet de service pour l'année 2018 :

- La conservation des collections du musée des Arts et Traditions Populaires
 La poursuite des actions de conservation préventive demande l'utilisation de fournitures spécifiques pour les deux mesures suivantes :
 - l'amélioration du conditionnement des collections sensibles,
 - la surveillance de l'état sanitaire des collections stockées dans les différents espaces, notamment au moyen de l'utilisation de pièges à UV ou à phéromones (piégeage des insectes xylophages et kératophages).

- La valorisation des collections et le développement des publics du réseau des musées
 Le service participe aux journées culturelles nationales pour sensibiliser de nouveaux publics en proposant des animations culturelles spécifiques. Il présente également des expositions qui s'adressent à un large public et qui s'ouvrent sur des médiations en direction des publics empêchés.

 La programmation se décline comme suit :
 - le renfort des guides conférenciers de pays pour les visites guidées des groupes scolaires et adultes afin de répondre et satisfaire les demandes, dans le cadre notamment des actions du dispositif Education Culturelle et Artistique,
 - des expositions temporaires.

- La qualité de l'accueil des publics
 Depuis 2008, le musée des Arts et Traditions Populaires s'investit sur l'amélioration des conditions d'accueil des publics. Pour cela, il s'est engagé dans :
 - les démarches qualitatives pour accéder à la labellisation « qualité tourisme »,
 - le rajout de deux langues étrangères, italien et espagnol aux audioguides,
 - la formation continue des agents d'accueil et de médiation.

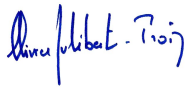
Afin de développer ces missions, un accompagnement financier est sollicité auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Culture réunie le 28 mars 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- solliciter une subvention d'un montant aussi élevé que possible auprès des partenaires,
- autoriser Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 19/04/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.